

25^e ÉDITION

15/21
NOV²⁰₂₁

SEMAINE
EUROPÉENNE
POUR

L'EMPLOI

DES
PERSONNES
HANDICAPÉES

www.semaine-emploi-handicap.com

PAR LADAPT

DuoDay
2021



DOSSIER DE PRESSE

2021



SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Liberté
Égalité
Fraternité



agefiph



SOMMAIRE

- 3** L'ÉDITO DES PRÉSIDENTS
- 4** L'ÉDITO DE SOPHIE CLUZEL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES
- 6** LA JEUNESSE À L'HONNEUR POUR CETTE 25^e ÉDITION
- 8** ENQUÊTE IFOP
AGEFIPH : LES ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES DE LA JEUNESSE EN SITUATION DE HANDICAP RESTENT COMPLIQUÉES À CONCRÉTISER
- 10** LES MESURES DU PLAN FRANCE RELANCE EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES
- 11** DUODAY[®]
DES RENCONTRES POUR CHANGER LE REGARD SUR L'EMPLOI HANDICAP
- 13** LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER
- 17** LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP EN FRANCE ET EN EUROPE
- 22** #ACTIVATEURDEPROGRÈS
DÉFEND LA CONVICTION QUE LE HANDICAP EST FACTEUR DE PROGRÈS DANS L'EMPLOI ET POUR LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE
- 25** LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION #SEEPH2021
- 26** LES ENTREPRISES PARTENAIRES DE LA SEEPH 2021
- 27** A PROPOS
- 28** CONTACTS PRESSE

L'ÉDITO

DES PRÉSIDENTS



Éric Blanchet,
Président de LADAPT



Françoise Descamps-Crosnier,
Présidente du Comité national
du FIPHFP



Christophe Roth,
Président de l'Agefiph

La mobilisation et l'engagement des acteurs de l'emploi et du handicap est indispensable

Le marché du travail résiste mieux que prévu à la crise sanitaire mais ses conséquences économiques, sociales et humaines se font encore ressentir, notamment chez les jeunes. Premiers touchés par le chômage, ils s'estiment appartenir à une « génération sacrifiée »^[1].

Une vigilance s'impose, en particulier vis-à-vis des jeunes en situation de handicap, qui en plus d'être confrontés à cette réalité, doivent encore composer avec des discriminations et des freins à l'embauche persistants comme le prouve une nouvelle enquête menée par l'Agefiph et l'Ifop avec le FIPHFP, LADAPT, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), le Conseil National Consultatif des Personnes handicapées (CNCPH), l'association Droit au savoir et l'association Fédé 100% Handinamique (détaillée en p. 14).

Pour bâtir le monde du travail que ces jeunes attendent, le regard porté sur le handicap doit changer et les mentalités évoluer.

Mettons tout en œuvre, réellement, sincèrement, pour que tous les employeurs voient en chaque personne en situation de handicap un potentiel de réussite. Cela passe par un accompagnement renforcé de ces derniers. Trouvons avec eux des réponses agiles, ouvertes et surtout adaptées au temps présent. Le recours à l'apprentissage et à l'alternance et des formations supérieures plus inclusives font partie de ces réponses.

A l'occasion de cette 25^e édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), nous avons décidé de concentrer toute l'attention sur cette jeunesse, très concernée par les difficultés d'accès à l'emploi. Parce qu'ils se préparent à les accueillir, les entreprises, les employeurs publics, le système scolaire et l'enseignement supérieur ont un rôle fondamental à jouer pour leur permettre de réaliser leurs ambitions et éviter les risques d'exclusion et d'isolement.

Alors mobilisons nos énergies autour de ces jeunes générations et montrons que leur inclusion est un pari gagnant à tous points de vue, en ce qu'elle est un vecteur d'innovation, une source de créativité et un indéniable levier de performance sociale et économique.

Ensemble, unissons nos forces, inversons les codes et « renversons les tables ». Le handicap est un facteur de progrès. Il est temps que la jeunesse tire profit d'une société plus inclusive, plus équitable et plus durable.

[1] Selon un sondage Opinion Way datant de septembre 2021, 71% des 18-30 ans sont d'accord avec l'affirmation suivante : « On a raison de parler de génération sacrifiée pour les jeunes ».

L'ÉDITO

DE SOPHIE CLUZEL

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES



Sophie Cluzel

Cette année la 25^e édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées vous est consacrée à vous les jeunes en situation de handicap, en cohérence avec le plan gouvernemental France

Relance car vous êtes la priorité de la relance. Cet alignement de l'ensemble des acteurs, tant publics que privés, doit vous donner confiance dans la possibilité de trouver votre place sur le marché du travail et dans notre société en général. Plus d'un million d'offres d'emploi non pourvues actuellement : il existe bel et bien un gisement d'emplois, il s'agit de favoriser cette rencontre entre l'offre et la demande d'emploi.

Sur le champ du handicap, vous devez savoir que de plus en plus d'employeurs réalisent que les situations de handicap sont tellement diverses que tout poste peut être compatible avec un handicap. Ayons toujours en tête que 80% des handicaps sont invisibles.

L'État a conclu cet été une convention avec l'Agefiph pour que ses conseillers puissent accompagner davantage les entreprises à vous recruter. En effet imposer par la loi aux employeurs d'avoir 6% de personne en situation de handicap ne suffit pas. Les employeurs ne sont pas malveillants, ils sont surtout démunis face au handicap. C'est également dans cette perspective que désormais toute entreprise de plus de 250 personnes doit avoir un référent handicap formé dans sa fonction. Nous développons également l'emploi accompagné avec un conseiller job coach qui intervient, sur demande de votre employeur ou de vous-même pour sécuriser votre recrutement et qui est particulièrement utile sur des situations de handicap psychique, troubles de l'autisme déficience intellectuelle. Enfin, le plan de relance a déployé une aide financière

de 4 000 €, prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 pour les entreprises qui recrutent un salarié handicapé. « Inciter, accompagner et sécuriser », voilà la stratégie pour que les employeurs soient davantage ouverts aux compétences des personnes en situation de handicap. Déjà 21 000 recrutements réalisés depuis le début de l'année.

Mais l'État n'y parviendra pas seul, nous avons besoin de l'engagement de tous : partenaires sociaux, acteurs territoriaux du handicap, associations, collectivités, fédérations professionnelles...

Et vous aussi les jeunes, vous avez un rôle à jouer pour changer le regard sur le handicap.

Votre handicap n'est pas ce qui vous définit, vous êtes avant tout un candidat qui a des compétences à faire valoir face à une offre d'emploi.

Mais pourquoi devrait-on passer sous silence systématiquement cette situation de handicap, alors que certains d'entre vous pourraient bénéficier de la compensation nécessaire pour travailler dans des conditions optimisées, que d'autres pourraient éviter de surcompenser, voire de cacher leurs besoins à leurs collègues ?

Chacun est libre de sa posture, mais je reste convaincue que c'est en parlant du handicap, qu'il cessera d'être un sujet tabou.

Renseignez-vous sur l'entreprise dans laquelle vous postulez : a-t-elle une mission handicap, un référent handicap, participe-t-elle à Duoday® ? d'ici la fin de l'année, vous pourrez trouver ces informations sur « Impact Handicap », un outil gouvernemental sur lequel les entreprises sur la base du volontariat afficheront leurs engagements. Vous pourrez ainsi oser faire part de votre situation si vous le souhaitez. En 2021, il est temps de libérer la parole ! Et à cet égard, quelle plus belle conclusion que les mots de Soumaya, jeune apprentie atteinte de troubles autistiques et de son employeur : « le handicap, c'est pas compliqué, quand on en parle ! ».

La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées est placée :

**Sous le Haut Patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République**

**Sous le Haut Patronage
du Parlement européen**



Parlement européen

**Sous le Haut Patronage
du Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation**



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA JEUNESSE À L'HONNEUR

POUR CETTE 25^e ÉDITION

La 25^e édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se déroulera

**DU LUNDI 15
AU DIMANCHE 21
NOVEMBRE 2021**

LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP, co-organisateurs de la SEEPH, avec le soutien du Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, proposent une nouvelle édition consacrée à la jeunesse en situation de handicap face à l'emploi.

En effet, comme l'a signalé récemment la DARES⁽¹⁾, **les parcours professionnels des jeunes sont traditionnellement plus exposés aux fluctuations de la conjoncture économique** que leurs aînés. Ces 20 derniers mois de crise l'ont confirmé, d'autant que certains **sont davantage touchés par la crise, et en particulier pour accéder au premier emploi comme les jeunes en situation de handicap.**

En 2020, LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP ont organisé avec les acteurs de l'emploi et de l'entreprise plus de 500 événements dans toutes les régions : Jobdating®, mises en relations avec des recruteurs, conférences, webinaires, actions de sensibilisation...

Les employeurs publics et privés s'emparent également de la SEEPH pour valoriser leur engagement pour l'emploi des personnes handicapées et organisent de nombreuses actions de sensibilisation au handicap avec leurs salariés.

LA #SEEPH2021 SERA DONC L'OCCASION D'ABORDER :

- L'accès à l'apprentissage et aux études supérieures pour les personnes en situation de handicap ;
- La jeunesse en situation de handicap face aux conséquences de la crise du COVID-19 ;
- L'accès au premier emploi des jeunes en situation de handicap ;
- La jeunesse et le handicap : comment les jeunes, futurs salariés et futurs managers abordent le sujet du handicap au travail.

LADAPT portera également le thème de ruralité, handicap et emploi.

Pour aller plus loin, l'Agefiph, le FIPHFP, LADAPT, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), le Conseil National Consultatif des Personnes handicapées (CNCPH), l'association Droit au savoir et l'association Fédé 100% Handinamique se sont associés à l'Ifop pour mener **une grande enquête sur les conditions d'accès au premier emploi des jeunes en situation de handicap et les représentations du handicap au travail chez les jeunes (détaillée en p. 14).**

(1) "Comment la situation des jeunes sur le marché du travail a-t-elle évolué en 2020 ?", DARES, Septembre 2021.

PLAN 1 JEUNE, 1 SOLUTION : l'aide à l'embauche des jeunes est prolongée

Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire, orienter et former 200 000 d'entre eux vers les secteurs et les métiers d'avenir, accompagner ceux qui sont éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure : le plan « 1 jeune, 1 solution » accompagne les 16-25 ans pour les aider à construire leur avenir.

En concertation avec les partenaires sociaux, les entreprises et les territoires (service public de l'emploi, services de l'État dans les territoires, associations de jeunes et d'apprentis, associations de représentation des élus locaux, entreprises qui s'engagent...), le plan 1 jeune, 1 solution s'appuie notamment sur l'adaptation des outils nationaux aux spécificités locales, le choix des secteurs prioritaires ou encore la construction de partenariats avec les réseaux d'intervention auprès des jeunes.

FACILITER L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Une compensation de charges de 4 000 € pour les entreprises qui recrutent un jeune de moins de 26 ans ou une personne en situation de handicap en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins 3 mois entre le 1^{er} août 2020 et le 31 mai 2021. Pour les contrats conclus entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2021, la rémunération du jeune recruté ne doit pas dépasser 1,6 Smic ;

Une aide exceptionnelle de 5 000 € pour le recrutement d'un alternant (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) de moins de 18 ans et de 8 000 € si celui-ci a au moins 18 ans. Ces dispositions s'appliquent aux contrats d'apprentissage conclus entre le 1^{er} mars 2021 et le 31 décembre 2021. Cette aide est cumulable avec les aides financières de l'Agefiph pour tout recrutement d'une personne en situation de handicap en contrat d'**apprentissage** ou de **professionnalisation**.

Des missions de service civique supplémentaires pour permettre à davantage de jeunes de s'engager. Une partie des aides financières et services de l'Agefiph sont accessibles aux associations qui font appel à des jeunes en situation de handicap dans le cadre d'un service civique (<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/jeunes-volontaires-accomplissant-le-service-civique>).

ORIENTER ET FORMER 200 000 JEUNES VERS LES SECTEURS ET LES MÉTIERS D'AVENIR

De nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes à destination des jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur ;

- Des formations qualifiantes pour répondre aux besoins du secteur du soin et de la santé ;
- Des formations numériques pour les jeunes non-qualifiés ;
- Des parcours individualisés pour les décrocheurs entre 16 et 18 ans ;
- Des places supplémentaires pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020 ;
- Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure ;
- Un renforcement des dispositifs d'accompagnement et d'insertion durable dans l'emploi.

À savoir

Des dispositifs de soutien sont mis en place pour aider les étudiants en difficulté face à la crise sanitaire, notamment : le ticket de restauration U à 1 €, le gel des droits d'inscription universitaires pour 2021, le renforcement des prêts-études garantis par l'État, la revalorisation des barèmes des rémunérations des jeunes stagiaires, l'augmentation des dotations pour les jeunes en difficulté...

Toutes les informations sur :
<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

AGEFIPH : LES ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES DE LA JEUNESSE EN SITUATION DE HANDICAP RESTENT COMPLIQUÉES À CONCRÉTISER

À l'occasion du lancement de la SEEPH 2021, et dans la perspective d'une semaine thématique dédiée à la jeunesse, l'Agefiph, le FIPHFP, LADAPT, l'UNML, le CNCPH, les associations Droit au savoir et la Fédé 100% Handinamique se sont associés à l'Ifop pour mener une grande enquête sur les conditions d'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap et les représentations du handicap au travail chez les jeunes.

Cette étude, qui s'appuie sur une logique d'enquête miroir⁽¹⁾, révèle que les jeunes en situation de handicap partagent les mêmes aspirations que l'ensemble des jeunes mais restent confrontés à des discriminations et des freins à l'embauche importants. Des obstacles persistants nourrissent chez eux des craintes et des censures alors qu'une fois employés, ils occupent des postes en adéquation avec leurs attentes et leurs exigences. Ces constats invitent à une mobilisation de tous en faveur de l'insertion des jeunes en situation de handicap en emploi, pour que les employeurs voient enfin en chacun d'eux un potentiel de réussite et de progrès. C'est pourquoi LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP ont fait de l'emploi des jeunes en situation de handicap un thème central de la SEEPH 2021.

LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP, DES ASPIRATIONS ET UN ÉTAT D'ESPRIT SEMBLABLES À LA JEUNESSE

Les jeunes perçoivent le travail comme une condition de la réussite personnelle (85% pour l'ensemble des jeunes et 84% pour les jeunes handicapés) et sont conscients d'avoir beaucoup à accomplir dans la vie (91% pour l'ensemble des jeunes et 89% pour les jeunes handicapés). Ainsi, les deux publics interrogés se voient salariés d'une entreprise privée (68% pour l'ensemble des jeunes et 70% pour les jeunes handicapés) ou dans la fonction publique (42% pour l'ensemble des jeunes et 48% pour les jeunes handicapés) d'ici à dix ans.

Dans le cadre de leur recherche d'emploi, les deux publics sont 69% à placer les tâches et les missions du poste à pourvoir comme premier critère de choix d'offre ou d'entreprise. Néanmoins, le critère de la rémunération est moins déterminant chez les jeunes en situation de handicap en comparaison à la jeunesse française (43% et 36%), ils privilégient davantage que les personnes non handicapées l'engagement éthique de l'entreprise (42% et 28%) pour choisir un employeur.

Sur le plan personnel, tous s'accordent à penser qu'avoir une famille heureuse (62% pour l'ensemble des jeunes et 60% pour les jeunes handicapés), avoir du temps libre pour profiter de la vie (42% pour l'ensemble des jeunes et 46% pour les jeunes handicapés) et avoir de vrais amis (33% pour l'ensemble des jeunes et 35% pour les jeunes handicapés) sont importants pour une vie réussie. Ils partagent la même volonté de quitter la ville pour vivre à la campagne d'ici dix ans (52% pour l'ensemble des jeunes et 54% pour les jeunes handicapés).

DES FREINS ET DES DISCRIMINATIONS À L'EMBAUCHE PERSISTANTS

La recherche d'emploi est plus longue et compliquée chez les jeunes en situation de handicap : 7,6 mois en moyenne, soit presque deux fois plus longtemps que l'ensemble des jeunes (4,2 mois en moyenne). Alors que ces derniers jugent cette étape simple à 69%, ils ne sont que 42% du côté des jeunes en situation de handicap. **Les jeunes âgés de 18 à 30 ans ont d'ailleurs bien conscience de la difficulté d'embauche des personnes en situation de handicap (61%).**

Ces difficultés s'expliquent par des problèmes d'accessibilité, figurant au premier rang des préoccupations des jeunes en situation de handicap à la recherche d'un emploi. **82% d'entre eux estime que le manque d'offres d'emploi proposant un environnement de travail accessible et adapté à leur handicap est une difficulté importante.**

Par ailleurs, **certaines craintes se révèlent plus prégnantes chez les jeunes en situation de handicap, y compris en termes de mobilité** : 72% d'entre craignent de devoir déménager ou travailler loin de chez eux (contre 63% pour les jeunes en général). Ils sont aussi 80% à craindre de devoir accepter un poste avec une charge de travail trop importante (+20 points par rapport aux Français) et 71% à rencontrer des difficultés d'intégration lors de l'arrivée dans l'entreprise (+13 points).

Le sentiment de discrimination est lui aussi tenace : 63% des jeunes en situation de handicap affirment avoir déjà fait l'expérience de discrimination au cours de leur scolarité et 50% lors de leur recherche d'emploi. Globalement, 30% d'entre eux ont aussi le sentiment d'être ou d'avoir été discriminé pour l'accès à une promotion, à une responsabilité ou à une formation. Une proportion plus importante que les jeunes en général (20%).

Au-delà des discriminations, considérées selon les jeunes de 18 à 30 ans comme la difficulté majeure rencontrée par les jeunes en situation de handicap (53%), ces derniers perçoivent aussi **le manque de reconnaissance comme une difficulté (49%), ainsi que la stigmatisation, les moqueries et l'irrespect (42%).**

CONCESSIONS ET ADAPTATION DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS L'ENTREPRISE

Devant les difficultés auxquelles ils sont confrontés, **les jeunes en situation de handicap sont enclins à faire des concessions, notamment financières** : 44% d'entre eux jugent le niveau des rémunérations proposées comme un obstacle, soit 12 points de moins que l'ensemble de la jeunesse. Bien que conscient des besoins spécifiques liés à leur handicap (57%), certains **ont aussi tendance à ne pas évoquer leur handicap : ainsi seuls 39% indiquent leur situation dans leur CV.**

En dépit de leurs craintes avant l'embauche, **84% des jeunes en situation de handicap affirment que leur poste est en adéquation avec leur niveau de qualification** (+6 points de plus que la jeunesse française) et **avec leur projet professionnel** (+9 points en comparaison de la jeunesse française). Plus précisément, les jeunes en situation de handicap considèrent que **l'emploi trouvé correspond au secteur d'activité qu'ils recherchaient (86%), à la culture d'entreprise et aux missions souhaitées (83%) ainsi qu'à la proximité géographique désirée (82%).**

LES MESURES DU PLAN FRANCE RELANCE

EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

AIDE À LA MOBILISATION DES EMPLOYEURS POUR L'EMBAUCHE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (AMEETH) :

AIDE INCITATIVE AU RECRUTEMENT

Subvention de 4 000 euros

pour tout recrutement en CDI ou CDD de plus de 3 mois, d'un salarié handicapé, sans limite d'âge, jusqu'au 31 décembre 2021. Cette aide est cumulable avec les aides au recrutement de l'Agefiph.

85 millions d'euros mobilisés.

FIN AOÛT 2021 :

17 095 contrats de travail signés :

64% de CDI , 83 % conclus dans des PME.

PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT PAR L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Intervention d'un job coach

pour mettre en œuvre un accompagnement spécifique de l'employeur et de la personne handicapée afin de sécuriser le recrutement et/ou de maintenir en emploi un salarié et éviter un licenciement pour inaptitude.

15 millions d'euros mobilisés.

Gratuit

Accompagnement à durée indéterminée avec une intensité qui varie en fonction des besoins.

FIN DÉCEMBRE 2020 :

90 structures porteuses labellisées

3 835 personnes handicapées accompagnées

Types de handicaps accompagnés :

troubles psychiques (44%), déficiences intellectuelles (22 %), autisme (14 %).

1 295 employeurs accompagnés

Ce rendez-vous a été créé en 2018 sous l'impulsion de la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Mme Sophie Cluzel. Sur le principe de l'immersion professionnelle, une personne porteuse d'un handicap compose, le temps d'une journée, un duo avec un professionnel pour découvrir son poste, ses missions et son environnement de travail.

En plus de faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap dans l'emploi et de créer de nouvelles opportunités professionnelles, le DuoDay[®] français est aussi une opportunité singulière de se rencontrer pour changer de regard et dépasser les préjugés sur l'emploi handicap. Forte de ces précédents succès, la quatrième édition du DuoDay[®] aura lieu à nouveau pendant la SEEPH, le 18 novembre 2021.

Une expérience inédite
qui participe à la construction
d'une société inclusive

UN ÉVÈNEMENT EUROPÉEN

Né en Irlande il y a dix ans et importé en France en 2015 dans le Lot-et-Garonne, le DuoDay[®] est une journée dont l'objectif est de changer le regard sur le handicap et de dépasser les préjugés. Le principe est simple : au cours d'une journée, une personne handicapée forme un binôme avec un collaborateur d'une entreprise privée ou publique afin de découvrir son activité professionnelle par une participation aux tâches habituelles de celle-ci et/ou une observation de son travail ; de cette rencontre peuvent émerger également des propositions de découvertes de métiers, de stages voire parfois d'emploi. Le DuoDay[®] s'est étendu en 2017 à l'ensemble de la France avec la composition de 179 binômes. En 2018, sous l'impulsion de la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, la journée s'organise pour la première fois à l'échelle nationale et est largement soutenue par un grand nombre d'associations, de collectivités, de chefs d'entreprise, de salariés et l'ensemble du gouvernement.

1 JOURNÉE, 1 RENCONTRE, 1 PARTAGE D'EXPÉRIENCE : UN VÉRITABLE OUTIL DE PRE-SOURCING

L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap représentent des enjeux prioritaires du gouvernement. Dans ce cadre, les employeurs publics et privés, les associations ont pleinement leur rôle à jouer, aux côtés de l'État, pour innover et faire émerger des solutions facilitant l'employabilité des personnes handicapées. Le DuoDay[®], en facilitant la rencontre directe entre personnes et employeurs, constitue un formidable levier vers l'emploi. Il s'agit d'une première étape pour "transformer l'essai".

LE DUODAY[®], POURQUOI, POUR QUI ?

- Pour les employeurs, entreprises, employeurs publics, collectivités, associations ou toute autre structure, le DuoDay[®] permet de sensibiliser les collaborateurs au handicap, de s'ouvrir à la diversité et au handicap en particulier.

- Pour le dirigeant c'est également un moyen de communiquer sur les valeurs sociales de l'entreprise, de renforcer l'exemplarité d'une politique RH. Enfin, face à des besoins en emploi immédiats ou à venir, c'est l'occasion pour des recruteurs de découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs en situation de handicap,
- Pour les personnes handicapées, le DuoDay[®] offre la possibilité de découvrir un environnement de travail, préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d'insertion, mais aussi se faire identifier par un employeur et avoir l'opportunité de présenter son parcours professionnel et ses compétences ;
- Pour les professionnels de l'insertion, de l'accompagnement, de la formation, le DuoDay[®] est une occasion de mieux comprendre les attentes, hésitations, freins des employeurs pour mieux les accompagner dans leurs projets d'intégration de salariés handicapés. Mais aussi : offrir aux personnes accompagnées une expérience différente, collaborer avec de nouvelles entreprises.

UN DISPOSITIF QUI VA CRESCENDO D'ANNÉE EN ANNÉE

Le DuoDay[®] est un concept qui s'ancre de plus en plus auprès des acteurs économiques et dont le succès s'établit encore d'une année à l'autre. En 2017, lors de la première édition nationale, 179 binômes ont été formés. Lors de l'édition 2019, près de 13 000 duos ont été concrétisés, près de 7 000 employeurs mobilisés et 2 400 structures accompagnantes impliquées ! L'année dernière et malgré une édition 2020 en distanciel, DuoDay[®] a fortement mobilisé :

12 404 employeurs inscrits
sur la plateforme duoday.fr

19 113 personnes en situation
de handicap inscrits

Près de 10 000 duos réalisés dont 7 147 duos enregistrés
sur la plateforme duoday.fr

2 900 structures accompagnantes
impliquées

L'ÉDITION 2021 : DES OPPORTUNITÉS SUR DUODAY.FR

Déjà plus de 12 000 offres pour former un duo sont disponibles pour découvrir des métiers et des secteurs professionnels le temps d'une journée.

Inscrivez-vous sur [DuoDay.fr](https://duoday.fr)

En moyenne, 10% des duos formés aboutissent à une offre de stage ou d'emploi.

Le DuoDay[®] est ouvert :

- Les personnes à la recherche d'un emploi ;
- Les étudiants dès 16 ans, les apprenants dont les apprentis ;
- Les personnes travaillant en ESAT ;
- Les personnes qui travaillent en entreprise adaptée.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

+ DE 500 ÉVÉNEMENTS DANS TOUTE LA FRANCE

LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP, co-organisateurs de la SEEPH et le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, proposeront plusieurs rendez-vous communs sur l'ensemble du territoire français. Retrouvez le programme des événements sur :

<https://www.semaine-emploi-handicap.com/>

et sur

<https://www.activateurdeprogres.fr/events>

DES TEMPS FORTS À PARIS ET EN RÉGIONS

LUNDI 15 NOVEMBRE

Maison de la radio et de la musique - 9h (accueil à partir de 8h)
Retransmission en directe via Youtube

HANDICAP ET PREMIER EMPLOI : ON FAIT LE TOUR DU SUJET !

Conférence inaugurale de la 25^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

L'emploi et la formation des jeunes actifs et étudiants sont l'objet d'une mobilisation sans précédent des pouvoirs publics et des acteurs de l'entreprise pour amortir les effets de la crise sanitaire provoquée par le Covid-19. Aujourd'hui les indicateurs sont plutôt rassurants, mais les publics les plus éloignés de l'emploi, dont les personnes en situation de handicap restent fragilisés. LADAPT, le FIPHFP, l'Agefiph et le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées proposent d'ouvrir la 25^e semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées avec une matinée pour explorer les aides financières, les dispositifs d'appui et rencontrer des jeunes en situation de handicap et des employeurs publics et privés engagés pour ouvrir l'emploi aux personnes handicapées.

Quatre tables rondes aborderont les diplômes et formations accessibles aux personnes handicapées, comment les employeurs les recrutent et quels sont les secteurs d'activité porteurs et enfin, les parcours professionnels proposés par les secteurs protégés et adaptés.

Avec la participation notamment de :

- **Sophie Cluzel**, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées
- **Elisabeth Borne**, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion
- **Bruno Lemaire**, ministre de l'économie, des finances et de la relance. (à confirmer)
- **Amélie de Montchalin**, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques de France
- **Michel-Edouard Leclerc**, président du comité stratégique des centres Leclerc.
- **Eric Dumont**, président du directoire du groupe Pomona
- **Yannick Heulot**, directeur Coordonnateur des Ressources Humaines - GH Bretagne Sud- Lorient
- **Anthony Babkine**, président et co-fondateur de Diversidays
- **Eric Blanchet**, président de LADAPT
- **Françoise Descamps-Crosnier**, présidente du FIPHFP
- **Christophe Roth**, président de l'Agefiph

LUNDI 15 NOVEMBRE

Ministère de l'Agriculture
Retransmission en direct via Zoom

DE 14 À 16H

CONFÉRENCE RURALITÉ, EMPLOI ET HANDICAP

Avec la présence de **Julien De Normandie**, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, **Eric Blanchet**, président de LADAPT, **Christophe Roth**, président de l'Agefiph, **Françoise Descamps-Crosnier**, présidente du FIPHFP.

La problématique qui résulte de la conjonction de la ruralité et de la précarité est évidente et amène un nouvel éclairage sur la thématique du handicap. À défaut d'être vide, la France rurale est pour le moins trop souvent une « France du silence », car elle attire peu l'attention. Les personnes en situation de handicap rencontrent généralement plus de difficultés dans les zones rurales : elles sont moins susceptibles d'avoir suivi des études, d'occuper un emploi et de recevoir des soins de qualité 1. Comment intégrer ces personnes, souvent marginalisées notamment en milieu rural, par rapport aux centres d'activité économique urbains ?

La conférence abordera notamment :

- Outiller les territoires afin de favoriser la vie et l'emploi des personnes en situation de handicap en milieu rural ;
- Les opportunités d'emploi en milieu rural, comment y répondre ?
- Les conditions de réussite de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu rural.

<https://webapps.ifad.org/members/eb/128/docs/EB-2019-128-R-7.pdf?attach=1>

LUNDI 15 NOVEMBRE

Lundi après-midi **Sophie Cluzel, Françoise Descamps-Crosnier et Christophe Roth** rencontreront des acteurs qui favorisent l'accès à la formation des jeunes. Visites d'entreprises, inauguration de soirée, lancement de nouveaux outils, signatures de partenariats, visite de centres de formations, déplacement chez des employeurs publics et privés.

LUNDI 15 NOVEMBRE

BPI

À 18H

5^e ÉDITION DU HANDITECH TROPHY, REMISE DES PRIX

JobinLive et Bpifrance organisent la cinquième édition du Handitech Trophy, premier concours national récompensant les start-up, étudiants, laboratoires de recherche ou associations qui développent des solutions innovantes au profit des personnes en situation de handicap.

En présence de **Sophie Cluzel, de Christophe Roth et de Marc Desjardins**.

MARDI 16 NOVEMBRE

DES EMPLOYEURS PUBLICS ET PRIVÉS ENGAGÉS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mobilisation des employeurs publics et privés en faveur des jeunes et engagement dans des politiques RH-handicap structurées avec un accompagnement de l'Agefiph et du FIPHFP.

Sophie Cluzel, Christophe Roth et Marc Desjardins rencontreront en Normandie, des employeurs engagés pour l'emploi des personnes en situation de handicap et pour la transition inclusive du monde du travail.

MATINÉE :

Agefiph avec le cercle Vulnérabilités & Société, présentation d'une étude nationale : Impact & influence de l'emploi des travailleurs en situation de handicap

Une manière particulièrement probante de soutenir et encourager l'emploi des personnes en situation de handicap est de valoriser l'impact et l'influence qui est la leur au sein d'un collectif de travail.

Aux côtés des études existantes, souvent parcellaires et dont les instruments de mesure demeurent parfois mal adaptés, le cercle Vulnérabilités & Société a lancé une étude d'impact socio-économique de l'emploi des salariés en situation de handicap, notamment sur la compétitivité des entreprises.

L'objectif du projet, porté par le Cercle Vulnérabilités & Société, est de produire des éléments objectifs et opposables sur la réalité de l'emploi des personnes en

situation de handicap de façon à motiver et mobiliser davantage en diminuant l'effet des croyances et des représentations de nature plutôt négative qui semblent prévaloir.

Pendant ce webinaire, les parties prenantes de l'étude partageront leurs travaux à mi-parcours.

FIN DE JOURNÉE :

Présentation de Impact handicap, avec le Manifeste pour l'inclusion

Impact handicap est un nouvel outil qui permettra aux entreprises d'afficher leur engagement en matière de handicap en renseignant 6 items qui permettent d'apprécier et d'afficher la réalité de sa politique handicap. Événement prévu dans les locaux d'une entreprise adhérente au Manifeste pour l'inclusion.

MARDI 16 NOVEMBRE

DE 15H À 16H30

Webinaire par et pour les employeurs, de partage de bonnes pratiques en matière de recrutement de travailleurs en situation de handicap. Un événement porté par l'Alliance pour un marché de l'emploi inclusif (ILMA), composée de 6 grands poids lourds européens en matière d'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap (EASPD, EUSE, Workability International, EDF, ENSIE, EPR).

MERCREDI 17 NOVEMBRE

Sophie Cluzel rencontrera des acteurs qui facilitent des trajectoires professionnelles vers le milieu ordinaire à partir des entreprises adaptées et des Esat, rôle de l'emploi accompagné

INAUGURATION DE LA PECF À 15H, DANS LE CADRE DU SALON SOLUTRANS À LYON

En présence de **Marie Gautier Melleray**, déléguée interministérielle à la sécurité routière, **Christophe Roth**, président de l'Agefiph et **Loïc Charbonnier**, délégué général de Aftral.

L'Agefiph a co-construit une action innovante : la

Prestation d'évaluation des capacités fonctionnelles (PECF) avec les professionnels du transport routier dans le cadre d'une convention avec AFTRAL. Ce service, expérimenté en Bretagne, est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire et permet de soutenir le projet professionnel d'une personne handicapée vers les métiers du transport routier, secteur fortement pourvoyeur d'emploi. Elle mobilise des experts médicaux, paramédicaux et de l'emploi et à l'issue du diagnostic, la personne accède à une formation, l'ensemble des adaptations, en situation de formation puis en emploi.

La PECF ouvre ainsi la possibilité à des personnes handicapées au niveau de l'appareil loco-moteur de suivre un parcours complet et sécurisé vers l'emploi. La PECF est disponible sur les sites Aftral de Rennes (35) Monchy, St Eloi (60), Lyon-Jonage (69) et Toulouse (31).

Cette inauguration sera l'occasion de découvrir une autre innovation, le simulateur de conduite et un camion équipé PMR avec une technologie innovante pour accéder au poste de conduite ainsi qu'un camion accessible pour les personnes paraplégiques présenté par la société Dyn'accès.

EN SOIRÉE

Cérémonie de remise du Prix Inclusion et surdité organisé par la fondation pour l'audition

Le Prix Inclusion Surdités de la Fondation Pour l'Audition sera remis à l'occasion de l'évènement Ensemble à l'écoute de la vie en présence de Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, le mercredi 17 novembre 2021 à 18h à la Scala Paris – 13, boulevard de Strasbourg – Paris 10e.

Les acteurs du monde économique se mobilisent pour une meilleure insertion, inclusion des personnes sourdes ou malentendantes. Par ce Prix, la Fondation Pour l'Audition salue une démarche inspirante d'un acteur économique en faveur de l'inclusion de personnes sourdes ou malentendantes en milieu professionnel. C'est en montrant l'exemple et en mettant en avant les bonnes pratiques que les lignes vont bouger, que des solutions vont être apportées, que d'autres acteurs économiques vont s'engager dans cette démarche riche d'enseignement pour le collectif.

Pour recevoir une invitation :

contact@purlaudition.org

JEUDI 18 NOVEMBRE

DUODAY®

À l'occasion du DuoDay® Christophe Roth, président de l'Agefiph et Didier Eyssartier, directeur général de l'Agefiph, rencontreront avec leurs duos respectifs les acteurs du handicap en entreprise et en formation.

MATIN

Petit dej en visio avec le ministre

DuoDay® employeur public

À l'occasion du DuoDay® Marc Desjardins et son équipe de direction rencontreront leurs duos de cette édition.

DuoDay® employeur privé

APRÈS-MIDI

Lancement de la plateforme de l'inclusion

VENDREDI 19 NOVEMBRE

DE 10H À 12H

Webinaire **SÉCURISER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : ZOOM SUR L'APPRENTISSAGE EN EUROPE.**

LADAPT et le FIPHFP proposeront le vendredi 19 novembre, un webinaire Europe sur le thème de l'apprentissage afin de mettre l'accent sur l'implication des organisations françaises pour l'emploi handicap. Plus connue par-delà les frontières françaises sous son nom "European Disability Employment Week", EDEW, la SEEPH trouve écho dans différents pays d'Europe pour faire avancer les mentalités en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.

Si la SEEPH est l'occasion de s'interroger sur les différents dispositifs mis en place pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, c'est avant tout **des actions concrètes pour faciliter le recrutement et des moments de partage pour s'informer et sensibiliser.** Ainsi, seront organisés partout en France plus de 500 événements

pour favoriser la rencontre entre entreprises et demandeurs d'emploi.

Le FIPHFP poursuit ses actions en faveur de l'apprentissage suite à l'organisation du tour de France des régions autour de cette thématique. Ce cycle d'événements, intitulé "Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage", a fait étape dans toutes les régions en s'adressant aux employeurs publics, aux directeurs de CFA, aux référents handicap et aux acteurs locaux de l'insertion des personnes en situation de handicap dans le but de faciliter l'accès à la formation et le recrutement des apprentis en situation de handicap.

DE 12H À 14H

LE TALK DES #ACTIVATEURDEPROGRÈS

Pendant toute la #SEEPH2021, l'Agefiph invite les entreprises à organiser avec leurs équipes « Activateur de progrès en fête ! ».

A Paris, ce rendez-vous prendra le visage d'une émission de télévision : Le talk des #activateursdeprogrès.

L'Agefiph réunira une partie de l'équipe du film « Soyons fous », un long métrage documentaire où des personnes avec un handicap psychique réalisent un western après avoir été formées par des professionnels du cinéma (Jacques Doillon, Emmanuelle Bercot, Patrice Leconte...).

Soyons fous est une ode à la solidarité, à la transmission, au partage où chacun est à égalité, notamment en termes de rémunération et de formation. Le film sera diffusé en 2022. Cannes n'est pas loin !

DE 14H À 16H

WEBINAIRE « EMPLOI, HANDICAP ET MOBILITÉ INTERNATIONALE »

qui abordera notamment la mobilité internationale des jeunes étudiants en situation de handicap. Ce webinaire est co-organisé avec la Fédé 100% Handinamique et le concours du Secrétariat d'État aux Personnes Handicapées.

Sophie Cluzel : inauguration du Café joyeux à Lisbonne

LES CHIFFRES CLÉS

DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP

EN FRANCE ET EN EUROPE

Le nombre de Demandeurs d'emploi pour les personnes en situation de handicap (DEBOE) n'a pas augmenté.

À fin juin 2021, 482 373 DEBOE sont inscrits à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent 8,3% de l'ensemble des demandeurs d'emploi contre 8,2% un an auparavant.

À la différence du tout public, le nombre de DEBOE n'a pas augmenté depuis le premier confinement. Il a même diminué de 2,2% au niveau national (-2,9 % pour l'ensemble des publics), soit près de 11 000 demandeurs de moins en un an et plus de 30 000 en 3 ans.

Comme l'indique l'Insee, les baisses du chômage doivent être analysées avec prudence. Elles résultent en effet d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi en recherche active pendant les périodes de restrictions de déplacement.

8,3%

des demandeurs d'emploi
sont en situation de handicap (DEBOE*)

482 373

DEBOE sont inscrits à Pôle emploi
en catégories A-B-C (-2,2% en un an)

63%

des DEBOE sont en chômage
de longue durée

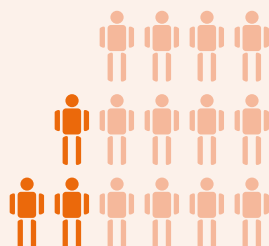
10 834

maintiens dans l'emploi
de travailleurs handicapés
au 1^{er} semestre 2021 par
l'intermédiaire des Cap emploi

4,3%

de travailleurs handicapés
dans les recrutements recensés
par Pôle emploi en 2021
(jan-avril)

* demandeurs d'emploi bénéficiaires
de l'obligation d'emploi



2,7

MILLIONS DE PERSONNES
ont une reconnaissance administrative
de leur handicap (2020).

ILS REPRÉSENTENT

6,5%

de la population totale
des 15-64 ans



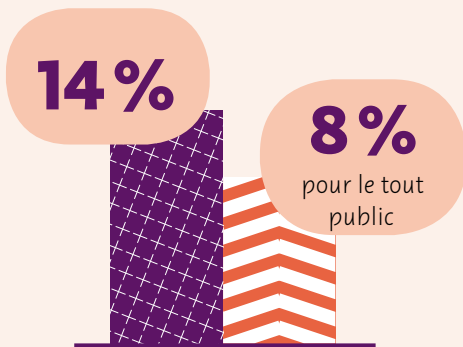
PRÈS DE

11 000

**TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS**

ont été maintenus dans l'emploi au 1^{er} semestre 2021
par l'intermédiaire des Cap emploi, soit une hausse
de **21%** en un an.

LE TAUX DE CHÔMAGE DE PERSONNES HANDICAPÉES



Leur ancienneté moyenne d'inscription au chômage est de **919 jours** (706 jours pour le tout public).

LES RECRUTEMENTS DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN SITUATION DE HANDICAP ONT AUGMENTÉ DE

26% en 2021 (à fin avril).



PRÈS DE 1 MILLION

de personnes handicapées sont en emploi, soit **3,6%** de l'ensemble des personnes en emploi (2020).



ZOOM SUR LA FONCTION PUBLIQUE

En 2020,

**32 229
recrutements**

ont été réalisés dans la Fonction publique

**14 026 maintiens
dans l'emploi**

ont été accompagnés par le FIPHFP

LES CHIFFRES DE L'APPRENTISSAGE DANS LA FONCTION PUBLIQUE :

1 216

C'est le nombre total d'apprentis qui ont bénéficié des aides du FIPHFP en 2020

(Données uniquement via la plateforme des aides), soit **1117** apprentis dans la Fonction publique territoriale,

83 apprentis dans la Fonction publique hospitalière et **16** apprentis dans la

Fonction publique d'État (l'État utilise peu la plateforme)

**En 2020, le taux
d'emploi direct
de personnes
en situation de
handicap dans la
Fonction publique
s'élève à 5,58%**



4,67 %

dans la Fonction
publique D'ÉTAT



5,54 %

dans la Fonction
publique HOSPITALIERE



6,70 %

dans la Fonction
publique TERRITORIALE

UNE RÉELLE DYNAMIQUE POUR DES RECRUTEMENTS EN ALTERNANCE QUI SEMBLE BÉNÉFICIER AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PRÈS DE 1300 CONTRATS D'APPRENTISSAGE

de personnes handicapées sont en emploi, soit 3,6% de l'ensemble des personnes en emploi (2020) ont été aidés financièrement par l'Agefiph au 1^{er} semestre 2021, soit une hausse de 82% en un an.

Apprentissage Personnes handicapées

Évolution des entrées en contrat d'apprentissage (aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.



Données qualitatives

Femmes	41% + 15 points en 1 an
Âge moyen	26 ans
- de 18 ans	19% - 18 points en 1 an
Bac et +	35% + 19 points en 1 an
Handicap mental	9%
Handicap cognitif	31%
20 salariés et +	36%
- de 10 salariés	51% - 13 points en 1 an
Tertiaire	69% + 10 points en 1 an

Source : l'observatoire "Emploi et chômage des personnes en situation de handicap" de l'Agefiph (Octobre 2021)

ET EN EUROPE ?

L'Union européenne compte aujourd'hui

près de **100 millions de personnes** en situation de handicap⁽¹⁾.

Le communiqué de presse de la Commission européenne publié en mars 2021⁽²⁾ met en exergue une situation préoccupante car malgré les nombreux progrès accomplis au cours des dernières décennies, le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale des personnes en situation de handicap s'élève à 28,4% (contre 17,8%).

L'accès à l'enseignement supérieur aboutissant à un diplôme demeure largement inégalitaire avec seulement 29,4% de personnes en situation de handicap diplômées (en comparaison des 43,8% de la population sans handicap).

⁽¹⁾ <https://www.vie-publique.fr/en-bref/278890-strategie-europeenne-2021-2030-en-faveur-des-personnes-handicapees>

⁽²⁾ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_810

#ACTIVATEURDEPROGRÈS

DÉFEND LA CONVICTION QUE LE HANDICAP EST FACTEUR DE PROGRÈS DANS L'EMPLOI ET POUR LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE

#**activateur**
de progrès

EMPLOI & HANDICAP

Pour la 4^e année, #activateurdeprogrès mobilise tous ceux qui ont la conviction que les personnes handicapées font faire des progrès aux entreprises et à la société toute entière. Avec cette opération, **l'Agefiph et le FIPHFP, avec le soutien du Secrétariat d'État aux personnes handicapées**, invitent les employeurs publics et privés mais également les acteurs de l'emploi, de la formation et du handicap à :

- **Sensibiliser l'ensemble de leurs salariés au handicap** pour faire évoluer le regard porté sur les personnes en situation de handicap dans l'emploi. Dans cet objectif, l'Agefiph met à leur disposition des outils dédiés comme Activ Box pour se familiariser avec les différents types de handicap, Handipoursuite pour améliorer ses connaissances sur le handicap

et très prochainement Activ Game pour permettre aux salariés de tester leur niveau d'engagement et déterminer leur profil #Activateurdeprogrès (en ligne fin octobre).

- **Un véritable kit prêt à l'emploi pour la SEEPH et témoigner de l'engagement pour l'inclusion des personnes handicapées** dans l'emploi de son entreprise et organiser des actions de sensibilisation avec les salariés . Le kit propose des outils de communication interne et externe, notamment pour les réseaux sociaux.

Cette année, l'opération rassemblera sur l'ensemble du territoire national près de **3 000 Activateurs de progrès** inscrits sur le site www.activateurdeprogrès. Parmi eux, le mouvement E.Leclerc et les enseignes Decathlon et Jules qui porteront à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées les couleurs #activateurdeprogrès dans leurs magasins leur engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité. O2, Apicil, Ubisoft, Pierre Fabre, la ville de Toulouse et Cora font eux-aussi par exemple partie des employeurs engagés.

LE TÉMOIGNAGE DE **DECATHLON**

“

Decathlon s'engage depuis maintenant plus de 20 ans pour l'insertion et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Devenir #ActivateurDeProgrès, nous permet de faire connaître davantage les engagements de l'entreprise afin de continuer à recruter de nouveaux talents mais aussi d'avoir accès à des outils et une communication spécifique pour le moment phare qu'est la SEEPH. Le sport est vecteur d'insertion sociale et professionnelle. A cette occasion, nous souhaitons donc avant tout mettre en avant des profils de collaborateurs sportifs en situation de handicap afin qu'ils témoignent de leurs expériences en interne et en externe.

”

LE TÉMOIGNAGE DE **le mouvement**
E.Leclerc

Etre #activateurdeprogrès pour le mouvement Leclerc, c'est être engagé pour l'emploi des personnes handicapées et être ambassadeur de leur inclusion dans l'emploi. A l'interne, il est important que l'ensemble de nos collaborateurs puissent être fier que l'enseigne s'engage. A l'externe, notre engagement doit permettre de dédramatiser le sujet et faire école pour inciter d'autres entreprises à se mobiliser. La cause est belle et notre engagement total..

LE TÉMOIGNAGE DE **JULES**

Chez JULES, nous nous engageons pour un[e] mo[n]de meilleur[e] et plus optimiste. Notre ambition est d'inspirer les hommes à s'habiller mieux, jour après jour. Nous croyons en la force de la diversité pour enrichir nos équipes, nourrir notre engagement collectif et relever les challenges de notre développement durable. Depuis près de 20 ans, Jules s'engage pour l'emploi des personnes en situation de handicap. En 2021, nous avons signé avec les partenaires sociaux notre 3ème accord agréé pour une durée de 3 ans sur ce sujet. Membre du réseau #activateurdeprogrès aux côtés de l'Agefiph, nous réaffirmons notre engagement pour un monde du travail plus inclusif ! Wo-men in progress !*

UNE CAMPAGNE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR SENSIBILISER AU HANDICAP : LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION « LE PROGRÈS C'EST MOI »

Avec cette campagne, soutenue par Secrétariat d'État aux personnes handicapées, l'Agefiph prend la parole pour sensibiliser et entend créer une dynamique positive autour de la question de l'emploi des personnes handicapées, faire évoluer les représentations du grand public et des personnes en situation de handicap elles-mêmes sur leur place dans la sphère professionnelle, et notamment en entreprise.

Le slogan « Le progrès c'est moi » invite à changer le regard sur les personnes handicapées dans l'emploi en affirmant que travailler avec elles est un facteur de progrès pour l'entreprise et la société.

Qui est Hadda Guerchouche ?

Hadda Guerchouche, ancienne athlète paralympique et coach en entreprise, a accepté avec enthousiasme de porter ce message, et de figurer sur les visuels de la campagne. « Motivée par le challenge, j'ai accepté pour soutenir l'action de l'Agefiph et contribuer à ma manière à donner une image positive du handicap... Mes attentes ? Faire du handicap une thématique et non plus une problématique, impulser une vision optimiste du handicap ».



Vue à la TV, à la radio, dans les gares et le métro et sur internet !

La campagne a touché en 2020 plusieurs millions de Français. Elle sera à nouveau diffusée les 3 premières semaines de novembre 2021, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées (qui aura lieu du 15 au 21 novembre). Retrouvez-la à la télévision sur France 2, France 3, France 5, TMC, LCI et BFM TV, sur France TV, 6play et MyTF1 en replay, mais aussi à la radio sur RTL, France Inter, France info... et dans les couloirs du métro parisien !

LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION #SEEPH2021

En 2020, le taux de chômage des personnes en situation de handicap est de 14% contre 8% pour l'ensemble de la population. Presque deux fois plus. Pourquoi une telle disparité alors que les personnes en situation de handicap ne sont pas deux fois moins compétentes que la moyenne des Français ? Pour sa campagne de communication, LADAPT, avec le soutien de l'agence BETC, a souhaité mettre en avant cette réalité connue de tous mais qui peine à bouger.

Six personnes en situation de handicap, aux profils et aux parcours de vie différents, ont accepté de prêter leur image afin de démontrer leurs compétences. Shootées sur leur lieu de travail, ces personnes sont bel et bien investies, dynamiques, motivées, talentueuses, capables... comme n'importe quel collaborateur !

RENCONTRE AVEC LES ÉGÉRIES #SEEPH2021



Jessica, chargée de développement RH



Soumaïla, paysagiste, accompagné par LADAPT Val-d'Oise



Thomas, agent de conditionnement, a été accompagné par LADAPT Cambrai



Kimberley, agent d'entretien, accompagnée par LADAPT Val-d'Oise



Maxence, apprenti cuisinier, a été accompagné par LADAPT Cambrai



Bboy Haiper, breakdancer

LES ENTREPRISES PARTENAIRES DE LA SEEPH 2021



Avec le soutien de :



A PROPOS DE LADAPT

Association engagée pour la citoyenneté des personnes handicapées, LADAPT est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Avec 109 établissements et services d'accompagnement, de formation, d'insertion, de scolarisation ou de soin, LADAPT accompagne en France chaque année près de 19 000 personnes. Elle organise depuis 1997 la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, qui connaît un succès grandissant chaque année, et a évolué en 2015 en Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées / European Disability Employment Week (SEEPH / EDEW). En 2014, LADAPT crée Ouverture de Champ, 10 soirées qui traitent du handicap en sortant des sentiers battus, par les prismes de l'image et de l'humour. Chaque année les rendez-vous se succèdent dans les salles de cinéma françaises pour faire évoluer les mentalités et favoriser le débat citoyen. Dans cette lignée, en 2017, avec #SANSLIMITES, l'association démontre que le handicap est un obstacle comme un autre et n'empêche pas de vivre sa vie sans limites. Cette campagne met en lumière des hommes et des femmes ordinaires en situation de handicap, jeunes et moins jeunes, tous animés par la même envie de vivre leur quotidien et leur autonomie passionnément. Après avoir réalisé en 2017 la formalisation du dispositif de la Pédagogie de la Vie Autonome (PéVA®), LADAPT a mis en place en 2020 une évaluation afin de pouvoir passer à une étape de modélisation et de déterminer les impacts de cette posture nouvelle sur l'autonomie des personnes en situation de handicap. Grâce aux 300 bénévoles de son Réseau des Réussites, LADAPT offre un véritable soutien citoyen aux personnes handicapées dans leur recherche d'emploi. Dans le cadre des orientations de son projet associatif, LADAPT entend proposer des réponses innovantes aux besoins des personnes en situation de handicap pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle à chaque étape de la vie. LADAPT reste fidèle à sa mission débutée il y a plus de 90 ans : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne pour que nous puissions « Vivre ensemble, égaux et différents » (projet associatif 2016-2022).

Plus d'informations sur :

www.ladapt.net

www.semaine-emploi-handicap.com

Twitter : @LADAPT

LinkedIn : @LADAPT

Facebook : @Ladapt

Instagram : @ladapt

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 223 400 aides et services.

Plus d'informations sur :

www.agefiph.fr

Twitter : @Agefiph_

À PROPOS DU FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (Fonction publique d'État, Fonction publique territoriale et Fonction publique hospitalière). Il accompagne les employeurs publics à mettre en œuvre des politiques d'inclusions professionnelles à impact et à atteindre le taux d'emploi légal de 6%, contribuant ainsi au changement de regard sur le handicap. Depuis sa création, le taux d'emploi légal dans la Fonction publique est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2020. Le FIPHFP intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : "il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget" (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur :

www.fiphfp.fr

Twitter : @FIPHFP

LinkedIn : @FIPHFP

CONTACTS PRESSE

Contact presse du Secrétariat d'État
chargé des Personnes handicapées :
seph.communication@pm.gouv.fr

Julie Chaouat, service de presse de l'Agefiph :
06 84 38 12 21 | jchaouat@lebureaudecom.fr

Taline Sarkissian, service de presse de LADAPT :
06 13 36 70 23 | ladapt@rumeurpublique.fr

Léa Valleix, service de presse du FIPHFP :
06 30 69 50 16 | lea.valleix@tbwa-corporate.com